

Demande d'ouverture d'un dossier « Maladie grave ou coûteuse »

A l'attention du conseiller médical Solimut



La **solidarité**, c'est bon pour la santé.

Solimut : société mutualiste soumise à la loi sur les mutualités du 6 août 1990 - BCE 0471.458.008
MC Assure : société mutualiste d'assurance agréée auprès de l'OCM sous le n° 150/02 au sens de la branche 2
"maladie" - BCE 0834.322.140.
ayant leur siège social chaussée d'Haecht 579, BP 40 à 1031 Bruxelles (Belgique)

A compléter par le membre

Vignette d'identification du patient

Téléphone ou GSM :

Adresse e-mail :

Autre personne de contact :

Nom :

Prénom :

Rue :

Numéro : Boîte :

Code postal : Localité : Pays :

L'intervention sera versée sur le compte bancaire habituel, connu de nos services.

- J'autorise SOLIMUT à utiliser ces informations pour le traitement de mon dossier
- J'autorise aussi SOLIMUT à transmettre toutes les informations médicales et administratives nécessaires au service du médecin-conseil et au service social de ma mutualité pour vérifier si tous mes droits à une aide ou à une intervention ont été activés

Date : _ _ - _ _ - _ _

Signature
(précédée de la mention « lu et approuvé ») :

A compléter par le médecin (votre médecin généraliste ou spécialiste)

Mon patient est atteint de :

n° de rubrique (Voir la liste des pathologies page 3) :

ET diagnostic en toutes lettres :

Hospitalisation (en hôpital général, psychiatrique ou de jour) en rapport avec cette pathologie : du _ _ - _ _ - _ _ au _ _ - _ _ - _ _
(l'hospitalisation doit avoir eu lieu dans l'année calendrier précédant la demande d'ouverture du dossier)

Dénomination de l'établissement hospitalier :

Si le patient n'a pas été hospitalisé, veuillez mentionner la date de la réalisation d'un acte technique effectué par un médecin spécialiste en lien avec la pathologie : _ _ - _ _ - _ _

S'il s'agit d'une rechute, cochez la case ci-après : et indiquez la date de rechute : _ _ - _ _ - _ _

Date : _ _ - _ _ - _ _

Cachet du médecin :

Signature du médecin :

Clauses juridiques

J'autorise ma mutualité à transmettre à MC Assure les données de mon dossier pour les assurés repris dans la police (données administratives, factures et interventions, dossier accident...) afin :

- d'améliorer le traitement et l'exactitude de mon dossier d'assuré
- d'informer les assurés, le cas échéant de manière proactive
- de veiller au respect des conditions du contrat d'assurance et notamment de récupérer ses interventions dans les sinistres avec tiers responsable
- de fournir et gérer ses services d'assurance, y compris en réalisant des statistiques

J'autorise MC Assure à transmettre à ma mutualité les informations nécessaires du dossier MC Assure des assurés couverts par la police pour la bonne application des services et avantages MC et de l'assurance obligatoire soins de santé et indemnités.

MC Assure ne transmet pas ces données à des tiers sauf dans la mesure où ce serait nécessaire pour l'exécution du contrat d'assurance et/ou pour le respect de droits et d'obligations légales dans le chef de MC Assure (ex. : récupération auprès du tiers responsable).

Je peux obtenir les informations dont dispose MC Assure au sujet des assurés couverts par la police.

Je peux demander de corriger ou de supprimer les données inexactes. J'ai le droit de m'opposer à leur utilisation à des fins de marketing direct. A cette fin, j'adresse à la SMA MC Assure une demande écrite, datée et signée avec une copie de ma carte d'identité.

Liste des maladies graves ou coûteuses

N° pathologie		Rapport médical requis
1	Accident vasculaire cérébral invalidant et handicap moteur étendu (<i>Attaque, thrombose...</i>)	X
2	Aplasie médullaire	
3	Artériopathie oblitérante (coronarienne ou périphérique) chronique et évolutive avec manifestations cliniques ischémiques (<i>Artères bouchées</i>)	X
4	Cirrhose du foie décompensée	
5	Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé et déficit immunitaire grave acquis (<i>syndrome immunodéficitaire acquis ; SIDA</i>)	
6	Diabète insulino-dépendant ou non insulino-dépendant ne pouvant pas être équilibré par le seul régime	
7	Epilepsie et pharmacorésistance des crises	X
8	Forme grave d'une affection neuro-musculaire (<i>dont myopathie</i>) avec handicap moteur étendu	X
9	Hémoglobinopathie homozygote	
10	Hémophilie	
11	Insuffisance cardiaque (<i>Décompensation cardiaque</i>) avec classification NYHA, stade III	X
12	Insuffisance rénale avec GFR < 45 à deux reprises par analyse sanguine ou protéinurie > 1 gr/j à deux reprises par analyse urinaire	X
13	Insuffisance respiratoire chronique avec VEMS < ou = 30 % (<i>Bronchite chronique sévère</i>)	X
14	Maladie de Parkinson	
15	Maladie métabolique héréditaire nécessitant un traitement prolongé spécialisé	
16	Mucoviscidose	
17	Paraplégie	
18	Périartérite noueuse, lupus érythémateux aigu disséminé, sclérodermie généralisée évolutive	
19	Polyarthrite rhumatoïde évolutive avec HAQ > 0,5 (Health Assessment Questionnaire) ou présence de manifestations systémiques ou DAS28 >= 3,7	X
20	Psychose, trouble grave de la personnalité, arriération mentale : durée de la maladie supérieure à un an avec conséquences fonctionnelles majeures dans la vie quotidienne	X
21	Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn à l'occasion de toute poussée évolutive et/ou nécessitant un traitement de fond	
22	Sclérose en plaques invalidante nécessitant un traitement de fond et/ou avec handicap permanent	X
23	Spondylarthrite ankylosante avec BASBAI > 4 malgré traitement AINS maximal ou présence de manifestations systémiques	X
24	Suites de transplantation d'organe	
25	Tuberculose active	
26	Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique (<i>Cancer</i>)	

Maladies « Hors liste » avec statut « Affection chronique »

Pour pouvoir introduire une demande sur base des maladies « hors liste », vous devez bénéficier du statut « affection chronique » à la date d'ouverture du dossier.

27	Maladies graves non inscrites sur la liste nécessitant un traitement prolongé d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et particulièrement coûteux, à savoir :	Médicaments / Produits non remboursables Transports / Déplacements / Parking Bandagisterie / Orthopédie non remboursable/ Matériel	Rapport médical et estimation des coûts
28	Polypathologies : plusieurs affections caractérisées entraînant un état pathologique nécessitant des soins d'une durée prévisible supérieure à 6 mois et particulièrement coûteux, à savoir :	Diététicien / Ergothérapeute / Esthéticien / Podologue / Psychologue / Ostéopathe / Acupuncteur / Chiropracteur	<u>requis</u>